



Rennes, le 11 mai 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à 2x2 voies de la RN 164 *Installation du Comité de suivi de l'aménagement de l'itinéraire RN 164*

La mise à 2x2 voies de l'ensemble de la RN164 pour améliorer l'accessibilité et le développement du Centre Bretagne est un objectif majeur de l'État et du Conseil régional de Bretagne qui mobilisent d'importants moyens financiers au service de cette ambition.

Le contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, signé ce 11 mai 2015, traduisant l'ambition du Pacte d'Avenir pour la Bretagne, fixe l'objectif de permettre, à l'horizon 2020, l'engagement de l'ensemble des opérations de mise en 2x2 voies de la RN164, en cohérence complète avec les calendriers des procédures et des études. A cette fin, une enveloppe de 236,85 M€ de crédits est inscrite au CPER sur les différents projets concernés. Cela représente un effort financier considérable supporté à parité entre l'État et le Conseil régional de Bretagne. C'est une mobilisation exceptionnelle pour viser l'achèvement de la mise à 2x2 voies sur l'ensemble de l'itinéraire.¹

Au regard de l'importance de l'aménagement de cet itinéraire pour la Bretagne et de l'ampleur des opérations en cours et à venir, l'État et la Région ont souhaité mettre en place un comité de suivi associant l'ensemble des acteurs des territoires traversés : élus des communes et EPCI, parlementaires, Conseils Départementaux, chambres consulaires, services de l'État, associations...

Patrick Strzoda, Préfet de la Région Bretagne, et Gérard Lahellec, Vice-président du Conseil régional chargé de la mobilité et des transports, ont réuni, lundi 11 mai 2015 à Montauban-de-Bretagne, ce premier comité de suivi, pour partager l'avancement du projet dans sa globalité et le présenter dans une perspective plus large que les comités de suivi propres à chaque secteur.

La réunion a permis de présenter le contenu et le planning du programme d'études et de travaux à réaliser pendant la durée du CPER, l'organisation mise en place par les services de l'État qui assurent la conduite des projets, l'avancement des différentes opérations et les enjeux propres à la conduite des grands projets d'infrastructure.

Ce comité de suivi, qui sera amené à se réunir régulièrement, contribuera à créer les conditions d'une nécessaire mobilisation collective, pour permettre la conduite des différents projets dans les délais requis, avec un budget maîtrisé et dans des conditions satisfaisant élus, riverains et usagers.

¹ à l'exception de l'opération de Châteauneuf du Faou où le Département du Finistère apporte une contribution de 1,6M€.

Annexes jointes au présent communiqué :

- Plaquette de présentation de l'avancement général de l'aménagement de la RN164
- Support de présentation au Comité de suivi Itinéraire RN 164 du 11 mai 2015
- Tableau de bord des opérations en cours et à venir dans le cadre de la finalisation de la mise à 2x2 voies de la RN164